



Évolution des populations d'oiseaux communs

Pour comprendre

Le protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs à Échantillonnage Ponctuel Simple (**STOC-EPS**) permet de **comparer les tendances d'évolution de populations d'oiseaux** à différentes échelles géographiques et à plusieurs pas de temps.

Ce protocole a été lancé par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) en 1989. Il s'agissait à l'origine d'un programme de baguage des passereaux nicheurs, le STOC CAPTURE. En 2001, le CRBPO a mis en place le STOC-EPS, un **dispositif de suivi annuel et participatif** qui s'appuie sur le bénévolat et la mobilisation des réseaux associatifs ornithologiques.

Les espèces suivies sont des oiseaux nicheurs communs (populations abondantes) et susceptibles d'être facilement rencontrées et identifiées par les observateurs. Ce sont des espèces **spécialistes des milieux agricoles, bâtis ou forestiers** (dépendantes de ressources et de caractéristiques propres à chaque type de milieu) d'un côté, et des espèces **généralistes** (n'ayant pas de préférence marquée pour un type de milieu) de l'autre côté.

Une diminution de l'indicateur signifie que les populations d'oiseaux subissent des pressions importantes, notamment la perte et/ou l'altération de leurs habitats.

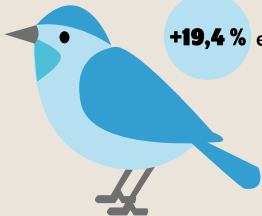
Repères

Évolution des populations d'oiseaux communs en Nouvelle-Aquitaine entre 2002 et 2019, et en France entre 1989 et 2019 (75 espèces)

ESPÈCES GÉNÉRALISTES

+28,3 % en N-A

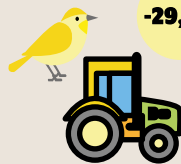
+19,4 % en France



ESPÈCES SPÉCIALISTES

-5,6 % en N-A

-29,5 % en France



milieux agricoles

+4,4 % en N-A

-9,7 % en France



milieux forestiers

-25,9 % en N-A

-27,6 % en France



milieux bâtis

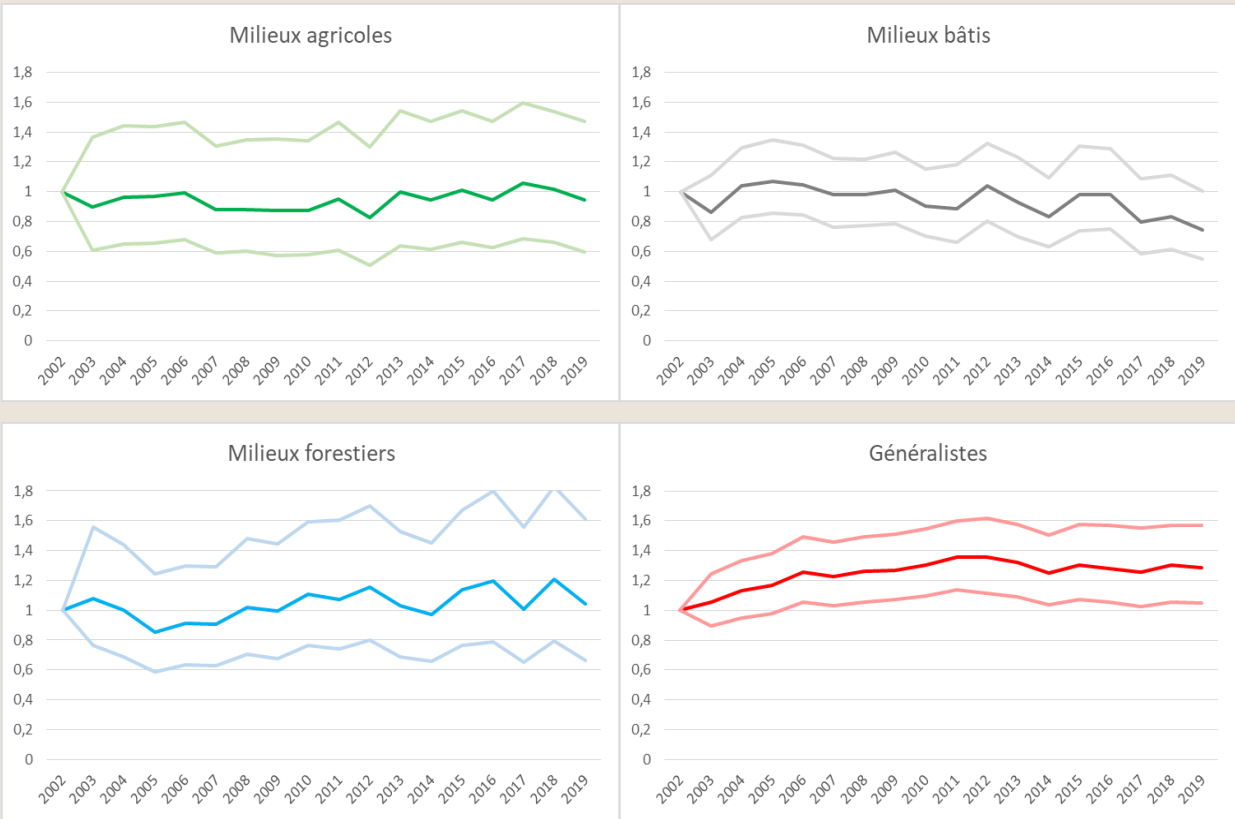
Enjeux

Les espèces suivies dans le cadre du programme STOC-EPS sont indicatrices des changements affectant leurs habitats. Les séries de données sur presque deux décennies permettent de dégager des tendances à long terme précieuses **pour orienter les actions de préservation**.

Les pressions sur les espèces sont variées, cumulatives et interviennent à plusieurs échelles spatio-temporelles, par exemple : destruction et fragmentation des habitats, pollutions, dérangement, déséquilibres biologiques comme une réduction des proies disponibles ou l'arrivée d'espèces plus compétitives, changement climatique.

Les espèces spécialistes ont des exigences écologiques plus strictes que les espèces généralistes (préférences alimentaires ou écologiques : abris, reposoirs, sites de nidification, etc.). Elles sont donc très sensibles aux altérations de leur habitat car elles vivent dans une gamme de conditions environnementales plus restreinte.

Évolution des populations d’oiseaux communs en Nouvelle-Aquitaine par type de milieu (2002-2019)



En Nouvelle-Aquitaine, les données disponibles permettent de dégager des tendances d'évolution sur la période 2002-2019, alors qu'en France la série d'observations est plus longue (1989-2019).

Les tendances d'évolution régionale sont incertaines pour plusieurs espèces («espèce invalide»), en particulier pour les oiseaux spécialistes des milieux agricoles et forestiers. C'est pourquoi elles doivent être interprétées avec précaution.

Espèces généralistes (Pigeon ramier, Merle noir, Mésange bleue...) : En Nouvelle-Aquitaine, la tendance d'évolution a été calculée à partir des données sur 14 espèces (aucune espèce invalide). Avec une **augmentation de 28 %** sur l'ensemble de la période, ces populations se portent bien même si depuis 2010, les effectifs tendent à se stabiliser, voire diminuer très légèrement (-3 % sur la période 2010-2019).

En France métropolitaine, la tendance est similaire avec une hausse de 19 % des populations d'espèces généralistes depuis 1989. A l'échelle territoriale, l'augmentation est moins marquée (+13 % sur le territoire picto-charentais, +5 % sur le territoire limousin).

Espèces des milieux bâtis (Moineau domestique, Hirondelle de fenêtre, Choucas des tours...) : La tendance d'évolution a été calculée à partir des données sur 12 espèces (1 espèce invalide). Les effectifs de ce groupe ont **diminué de 26 %** entre 2002 et 2019. Plutôt stables durant les années 2000, ils fluctuent d'année en année depuis 2010 et tendent à décliner (-15 % entre 2010 et 2019).

Cette tendance est identique à l'échelle nationale (-28 %) et à l'échelle du territoire limousin (-15 %), en revanche les effectifs se maintiennent mieux sur le territoire picto-charentais (+7 %).

Espèces des milieux agricoles (Perdrix grise, Faucon crécerelle, Caille des blés...) : La tendance d'évolution a été calculée à partir des données sur 8-9 espèces (14-15 espèces invalides). En diminution pendant les années 2000 (-12 %), les effectifs des espèces spécialistes des milieux agricoles se stabilisent à partir de 2010 et semblent repartir légèrement à la hausse. Sur l'ensemble de la période, ils ont malgré tout **baissé de 6 %**.

Au niveau national et territorial, la réduction des effectifs est bien plus marquée qu'au niveau régional (-29 % en France métropolitaine ; -17 % en Poitou-Charentes ; -18 % en Limousin).

Espèces des milieux forestiers (Troglodyte mignon, Pouillot siffleur, Pic épeiche...) : La tendance d'évolution a été calculée à partir des données sur 6-8 espèces (13-14 espèces invalides). Légèrement **en hausse** sur toute la période 2002-2019 (+4 %), grâce à des effectifs qui se maintiennent bien sur la première décennie (+3 % entre 2002 et 2009), ce groupe tend à diminuer depuis 2010 (-5 %).

En France métropolitaine et au niveau territorial, les tendances sont très différentes, avec des effectifs en diminution (-10 % en France ; -9 % dans le territoire picto-charentais), ou stables (territoires limousin et aquitain).

Ces tendances générales doivent aussi être nuancées car elles sont très variables d'une espèce à une autre. Ainsi, voici quelques exemples qui vont à l'encontre des tendances générales :

- Parmi les espèces généralistes, les effectifs de l'Accenteur mouchet sont en forte régression dans la région (-32 % entre 2002 et 2021), de même que le Coucou gris (-18 %).

- Certaines espèces des milieux bâtis voient leurs effectifs augmenter, comme le Choucas des tours (+117 %) et la Tourterelle turque (+53 %).

- Dans les milieux agricoles, les disparités sont très importantes entre des populations en augmentation, comme la Pie-grièche écorcheur (+103 %), et d'autres en diminution tel le Bruant jaune (-66 %).

- Dans les milieux forestiers, les populations des pics sont en progression (+43 % pour le Pic épeiche par exemple), néanmoins d'autres populations sont en déclin (-27 % pour la Grive musicienne ; -50 % pour le Troglodyte mignon ; -14 % pour le Pouillot véloce).



Objectifs

La préservation des espèces (d'oiseaux entre autres) et de leurs habitats est un objectif général figurant dans toutes les politiques relatives à la biodiversité. Peuvent être citées :

> au **niveau européen**, la directive «Oiseaux» du 30 novembre 2009 instaurant la création de Zones de Protection Spéciale intégrées au réseau Natura 2000 ;

> au **niveau national**, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 9 août 2016, puis la stratégie nationale de la biodiversité affichant l'ambition que d'ici 2030, les «habitats et les espèces ne montrent aucune détérioration des tendances et de l'état de conservation» ;

> la stratégie **régionale** pour la biodiversité 2023-2032 à travers plusieurs actions portant sur la préservation des espèces et continuités d'habitats.

Méthode

MÉTHODE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

À partir des données de terrain collectées à l'échelle individuelle sont calculés des indices d'abondance par espèce. Attention, cet indice n'est pas une estimation du nombre d'individus par espèce (taille de la population), mais il permet de suivre les variations de la population au cours du temps.

Pour calculer l'indicateur, les espèces sont catégorisées par groupes d'affinités écologiques (spécialistes d'un type d'habitat ou généralistes).

L'indicateur correspond à la moyenne des taux d'évolution des populations d'espèces considérées (75 espèces sur la période 2002-2019).

LES DONNÉES

> **Sources** : Données collectées par des adhérents de la LPO, du GODS, de Charente Nature et des bénévoles via VisioNature et ses différents portails territoriaux dans le cadre du programme STOC-EPS, Vigie Nature. Traitement LPO Nouvelle-Aquitaine à partir de la méthodologie du MNHN.

> **Fréquence d'actualisation** : annuelle.

> **Territoire à l'étude** : région.

LIMITES DE L'INDICATEUR

> Les listes d'espèces généralistes et spécialistes de chaque type d'habitat ont été définies au niveau national. Dans le contexte régional, certaines espèces pourraient être catégorisées autrement (par exemple, «généraliste» au lieu de «spécialiste» ou inversement). Les limites entre les catégories sont d'autant plus floues dans certaines mosaïques paysagères complexes, comme les bocages ou les espaces viticoles, où les dynamiques de populations d'oiseaux sont certes liées à la qualité de chaque type d'habitat, mais aussi au maintien de leur diversité.

> Les sites de suivi ne sont pas représentatifs des grands types de milieux en Nouvelle-Aquitaine. Ce sont des carrés de 2x2 km tirés au sort dans un rayon de 10 km autour d'un lieu choisi par l'observateur (souvent le domicile). Certains types de milieux peuvent donc être surreprésentés ou sous-représentés en fonction de la densité des observateurs sur le territoire et de l'accessibilité des sites. En Nouvelle-Aquitaine, il y a 373 carrés prospectés, principalement proches des villes et correspondant en majorité à des milieux agricoles, puis des milieux forestiers (conifères surtout), prairies, landes et marais. Les milieux de montagne sont peu représentés.

> L'indicateur n'est robuste que s'il y a beaucoup de données exploitables. A partir de 2010, une baisse des contributions s'est amorcée pour se stabiliser en 2017, probablement sous l'effet de plusieurs facteurs : diminution de l'animation du réseau, lassitude des bénévoles, difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles, faible valorisation des résultats au niveau local, ... Depuis 2020, la LPO, le GODS et Charente Nature mettent en place dans chaque département de Nouvelle-Aquitaine des formations dédiées en vue de redynamiser le programme STOC-EPS.

Pour en savoir plus

> Site de Vigie Nature, STOC-EPS : vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc

> Site du PECBMS (plan de surveillance des oiseaux communs à l'échelle européenne) : pecbms.info/trends-and-indicators/species-trends

Cette fiche a été réalisée en partenariat avec la LPO, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et Charente Nature.

Action financée par :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec le
soutien
de :

